ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 208 et 210 rue David, entre les rues Bienville et Iberville.

Crescent City Building and Homestead Association vs Patrick H. Goldin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 96,097 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 avril 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 527, borné par les rues David, Iberville et Bienville et l'avenue Carrollton étant le lot No 8, et mesurant trente trois pieds six pouces de face à la rue David sur cent cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, en cette portion du lot No 5 immédiatement contigu au lot No 8 dans le fond de cela, et mesurant trente trois pieds six pouces sur la ligne du fond du lot No 8, sur vingt six pieds, six pouces et deux lignes sur une ligne parallèle aux rues Bienville et Iberville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
G. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
10 mars—10 17 24 31—av 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une jolie et attrayante propriété résidence de valeur du Septième District.

Portant le No municipal 1532 avenue Carrollton, entre les rues Birch et Jeannette.

Thomas Allen Douglas vs Guy Stone.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 95,676 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 avril 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 194, borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Birch et Jeannette, mesurant plus ou moins quarante-cinq pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles, la dite portion de terre commençant à une distance de soixante quinze pieds, trois et un demi pouces de l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Birch.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry L. Sarpy, avocat pour le demandeur.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos 1428 et 1430 rue Louisa, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

Marons M. Levy vs Gustave Clade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 96,159 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 avril 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 604, borné par les rues Nord Villeré Nord Robertson, Clouet et Louisa désigné par le No Seize et mesurant trente et un pieds de face à la rue Louisa sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 88,419 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Maurice P. Wood, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS O'NEILL, Greffier. — McCloskey & Benedict, avocats.
10 mars—10 14 19

Succession de Valentine Cavalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 95,793 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry A. Ottmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS O'NEILL, Greffier. — A. D. Dansiger, avocat. 8 mars—8 12 17

Succession de Rose Byrne Waters.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,289 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry A. Ottmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS O'NEILL, Greffier. — Jno J. Reilley, avocat.
8 mars—8 12 17

Succession de Charles Moring Read.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96,285 — Division B — Attendu que Mme Odelia A. Greiner, veuve de Charles Moring Read, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Moring Read, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite succession. Par ordre de la Cour. THOMAS L. O'NEILL, Greffier. — Wm. H. Byrnes, Jr., avocat. 8 mars—8 12 17

Succession de Mme Antoinette de Ronchet Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 95,109 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolphe Rocquet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'NEILL, Greffier. — J. Arthur Charbonnet, avocat.
7 mars—7 11 16

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la Résidence, 2729 rue Première. (Prenez les Chars Clio).

A l'Encan VENDREDI, le 10 Mars à 11 heures A. M.

Succession de Mme Pierce Mouchon — No 95,147 de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division —. Conformément à un ordre de l'Hon Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division —, daté et signé Nouvelle Orléans, Lne, le 23 fév 1911, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique le contenu entier de ladite résidence d'après l'inventaire enregistré—Beau Piano Ameublements de Chambre Salle à Manger et Salon. Ustensiles de Cuisine. Toilettes. "Art Rugs". Matras. Devantes de Lit Rideaux. Stores en Linoleum. Chaises. Berceuses, Tables, etc., etc. HARRY W. FITZPATRICK, Enchanteur, Bureau 404 rue Carondelet. 5 mars—5 10

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88,509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A — L'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bureau 825 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même Ilet par Pilié et Detouilly le 13 mars 1866 et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et ses à Paul N. Rivera, exécuté par devant Felix Grima notaire, le 25me jour d'avril 1866 le dit lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds six pouces et six lignes (18 6 6) de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse et cent vingt-cinq pieds onze pouces (125 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond No deux dudit plan et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept de la dite pieds, un pouce et quatre lignes (10 1 4") sur une ligne parallèle à la rue St-Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de la sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces (22 2") sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes (10 1 4") sur une autre ligne parallèle à la rue St Pierre, aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce (22 1") sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes (18 6 4"); ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux, quatre et cinq sur ledit plan

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de forgeron au rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieu d'aisance etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre

Etant la même propriété laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Soriat, notaire, le 30 décembre 1890, enregistré en le Bureau des Transferts, en le livre 126, folio 330.

Conditions—Pour du comptant Dix pour cent devant être payés à l'enchérisseur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de ladite vente par le dit enchérisseur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumés et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat

LOUIS C. SPEAR,
Encanteur.
Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.
5 mars—5 12 19 26—av 2 5

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT

A L'ENCAN

JEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. HILDEBRAND, JR., ET ALS VS MRS LOUISE GOFF ET AL.
No 95,194—Cour Civile de District—Division "A."

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur 205 Bâtisse Hennen—JEUDI le 16 mars 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 7 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans Division A. No 95,194, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia (autrefois Maunsell) Clara Melpomène et Thalie désigné comme lot No Deux sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1405-1407 rue Magnolia.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, de l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Magnolia et Louisa (maintenant S. Robertson), désigné par le No sept, sur un plan dressé par L. Reizenstein et mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds 2 lignes; ledit lot formant le tout, moins trente et un pieds sept pouces pris du fond du lot original No six dudit plan de George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numéro municipal 1406 rue Magnolia.

Troisième—Un certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Clara et Thalie, désigné comme lot No trois, dans l'ilet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un certain morceau ou portion de terre etc., et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux terrains, désignés par les Nos Un et Quatorze de l'ilet No 34 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 et déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Magnolia sur 63 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, M. A. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413-1415 rue Magnolia.

5me District (Alger).

Cinquième—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'ilet No 11, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après ce mesurant comme suit: Les lots Nos dix et onze chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No douze mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds et 8 pouces de profondeur et façade à la rue Eliza entre lignes parallèles, formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue Eliza.

Lesdites améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages portant le numéro municipal 445 avenue Atlantique.

Sixième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné par le No neuf de l'ilet No 11 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham ancien notaire, et d'après cela, mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-dessus décrite. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 433-435 avenue Atlantique.

Septième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Belleville, Valette, De Armas et Lamarque désignés comme lot No 17, lequel mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 131 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 6 mai 1883. Lesdites améliorations consistent d'une maison double sur le devant dudit lot et d'une petite cuisine dans le fond dudit lot.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, en dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

VM. C. FAUST, Président. — Incorporée en 1882 — LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. — Téléphone Main 3313. — TERMES SAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

mars

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augebourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation — No 95,602 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'ilet avenue Champs-Elysées (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mars 1911, à 11 h. du m. à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale le plus près de la rue Force du lot désigné par le numéro 12 dans l'ilet numéro 85 sur un plan dudit ilet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1830 et aussi désigné par le même numéro un morceau d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d'octobre 1867.

Conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.
9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Fort, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28') pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No — avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an; de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en 1911, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Zengel et Loomis, notaires.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Homs" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph A. Beckett, No 95,458, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois élevé de terre, No 720 rue Brooklyn, retiré de la banquette, sous le joli grillage en fer, contenant galerie, six chambres et chambre à bain, sewerage et eau. Les chambres sont tapissées avec du joli papier, ayant lumière électrique; sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklyn) Market (maintenant Opelousas), Jackson (maintenant Sildell), et Monroe (maintenant Tonti); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 23, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face à la rue Madison (maintenant Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 10 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Claire, alors un notaire en cette ville, comme plan No 195 de son livre de plans.

Dans un voisinage tranquille, ayant rues pavées des deux côtés et ligne de chars électriques à un ilet de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, en dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95,076—Cour Civile de District—Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Général Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—en vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le 8 ième District de cette ville, dans l'ilet No 669, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant commençant à une distance de 120 pieds de la rue Milan trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0/0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents des Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la "New Orleans Land Co." addition" faisant face au Bayou St-Jean près du Parc de Ville, "Country Club" et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et als vs Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als.

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (2ème étage) — JEUDI le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de John D. Nix et als versus Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1er Dix-sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'ilet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooks, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 16 et 17 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Numéros un à quatorze inclusivement dans l'ilet No 916, borné par les rues Scott Fort, Esplanade et Brooks. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Et les lots 13 et 14 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3ème Onze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 931, borné par les rues Scott, Brooks, St-Louis et Memphis, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurent chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles et les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et onaire lignes entre lignes parallèles.

4me Onze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 932, borné par les rues Scott, Brooks, Memphis et Conti, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Les lots 3 et 4 mesurant chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces, entre lignes parallèles. Lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots 8 et 9 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

5me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 933, borné par les rues Scott, Brooks, Conti et Vicksburg, désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vicksburg sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 3, 4 et 5 mesurent chacun trente pieds, six pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, six pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurant chacun trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vicksburg sur une profondeur de cent seize pieds, onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan de cela par Chas De Lisle, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant P. E. Leresche notaire, le 13 juin 1862. Les propriétés ci-dessus décrites devant être vendues par terrain, d'après la subdivision de cela, d'après le plan annexé à un inventaire de ladite propriété dressé par Jules F. Meunier, notaire, le 16 février 1911.

Conditions—Comptant; les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules F. Meunier, notaire, les acquéreurs devant assumer ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en l'année 1911.

Un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat exigé au moment de l'adjudication

William Winans Wall, avocat pour le demandeur.

Roger Meunier et J. P. Baldwin, avocats pour le défendeur.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

Albert Paul.

VENTE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE CHOIX

No 2647 Ste-Anne, près de la rue Broad

—ET—

Deux Grands Terrains contigus, près du marché Maestri, écoles et églises.

Succession de Jean Baptiste Diste.

No 93,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne, JEUDI le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Fo